



Fédération Française des Sociétés d'Aviron

Ligue de Bretagne
des Sociétés d'Aviron
(LBSA)

Siège social :

Henri CHEVRIER
18 rue des primevères,
35400 Saint MALO

Adresse postale :

Henri CHEVRIER
18 rue des primevères,
35400 Saint MALO

Compte-rendu du comité directeur du 15 septembre 2009

Présents :

<i>Chevrier Henri, président</i>	<i>Meunier Marie-christine, secré</i>	<i>Marais Antoine, trésorier</i>
<i>Bordet Monique, secré-adj</i>	<i>Lequellenec Sylvie, trésor-adj</i>	<i>Perot Soisick, vice-pré 35</i>
<i>Razzini Cédric, vice-pré 29</i>	<i>Tonnerre Paul, vice-pré 56</i>	<i>Pergay Lydia, vice-pré 22</i>
<i>Parquic Nicolas</i>	<i>Aubry Geneviève</i>	<i>Gineste Bernard</i>
<i>Lecallard Eric</i>	<i>Brehelin Frédéric</i>	<i>Ivi Cellier, CTR</i>
<i>Hass Richard</i>	<i>Guengant Daniel, prt CD 29</i>	

Excusés : LeGléau Danielle

approbation à l'unanimité du compte-rendu de la dernière réunion.

1. Les finances.

La présentation des finances est faite par Antoine Marais. Les documents sont en pièces jointes.

Principales remarques :

Les subventions en particuliers CNDS sont plus conséquentes que prévues

Le dossier des aides aux déplacements en challenge jeune rameur avec les minimas, et en coupe de France rivière et coupe de France mer n'a pas abouti et est représenté à la Région.

Les investissements: deux solo mer (prévu à l'exercice précédent) réalisés

Quatre mer est à prévoir

Jeu de pelles à prévoir aussi.

Quatre rivière est à prévoir mais plus tard.

Soizic PERROT demande : comment se fait le choix des priorités d'investissement ?

Réponse : la 4 eurodiffusion de mer a été vendue (au club de Lorient pour le soutien à la création d'une base sur l'île de Groix) et aide à l'investissement sur le nouveau bateau, et le projet sportif de l'équipe de Bretagne mer est structuré, le besoin d'avoir un bateau sur les stages et les déplacements qui est aussi un espace promotionnel pour un éventuel partenaire.

Le 4 de rivière n'est pas vendu.

Sylvie LEQUELLENNEC demande que le prêt de bateaux aux clubs se fasse avec des critères précis pour éviter une appropriation du matériel. Le prêt se fait pour une durée précise pour un projet défini. Ces critères sont à gérer en commission sportive.

Bernard GINESTE demande que les compte rendu des commissions sportives soient diffusés largement.

Le conseil vote pour l'achat d'une yole safran 33 à l'unanimité sauf Sylvie Lequellenec.

Les textiles ETR sont également en attente car c'est également un support pour des partenaires, et il est sage d'attendre qu'on ait avancé sur ce point.

Bilan comparatif : Les déplacements +12%
 Le centre d'entraînement +22%
 La coupe de France mer + 10% (éloignement du site de régate)
 Minimales + 50% (premier challenge jeune rameur national)
 Nouvelle cotisation à NEB et zone sportive des 4 ligues du grand ouest.

Les clubs vont recevoir l'avis pour payer leur cotisation 2009 (avec du retard) la cotisation 2010 sera décalée dans l'année.

Les comptes seront arrêtés le 30 septembre 2009, le prévisionnel de fonctionnement sera de + 67 750€ de recettes contre -76 250€ de dépenses, chiffres qui seront ajustés d'ici l'AG.

Il est convenu que la durée de vie du matériel de la ligue soit prédéfinie (5ans pour un bateau, par ex) et au bout de ce temps d'amortissement soit il est revendu à un club qui présente un projet pour son utilisation, soit il passe en utilisation loisirs afin de conserver une qualité de matériel pour les sportifs.

Présentation des comptes analytiques par actions CNDS

Les documents est présentés par Antoine Marais, cette présentation est à privilégier au cours de l'AG.

2. Le dossier emploi.

Les documents sont présentés par Antoine Marais et Marie Christine Meunier

Plusieurs points sont encore imprécis :

Type de contrat CDD 1an renouvelable 2 fois ou CDI
 1 temps plein ou 2 temps partiels

Le profil du poste est celui présenté à la réunion de CD « agent de développement » (voir pièce jointe)

Le profil est à la fois 1commercial et 1technicien avec un BPJEPS.

Les financeurs sont : Région, FFSA, DRJS, Pôle emploi et la LBSA

La première année, il y a 3 mois de Formation à prévoir, le financement de la première année est couvert à 100% par les aides, ensuite les aides sont dégressives.

Le coût supplémentaire est prévu de 27 000 € par an.

Les ressources qui compléteront le financement du poste sont : vente de prestations aux clubs, aux scolaires et à des bases nautiques.

Daniel Guegant souligne des points techniques juridiques sur les modes de contrats.

La première étape est la présentation du dossier à la région Bretagne.

Le comité directeur vote : suite à la présentation en réunion du projet, le comité donne son accord et mandate Antoine MARAIS et Marie Christine MEUNIER pour présenter le dossier aux partenaires et faire les démarches administratives.

Bernard GINESTE vote pour et émet des réserves sur la cible

Henri CHEVRIER propose à Bernard de faire partie d'un groupe de travail sur le recrutement.

3. Le site Internet.

Suite aux travaux d'étudiant en BTS, il reste à trouver un « hébergeur ». Ce sera une base de données sur laquelle certains auront des accès (comme les arbitres par exemple) Le canevas est fait depuis 2008. Le nom « aviron-bretagne.org » est en débat.

Le coût serait de 100€ pour l'année.

Il faut finaliser le travail en cours, la répartition de la tâche se fait entre Antoine Marais et Nicolas Parquic.

4. Programme sportif.

Le calendrier est exposé. Le bilan des ajustements est transmis en pièce jointe.

2 versions : une plus complète avec les stages et l'autre pointant les manifestations plutôt pour la communication.

Les championnats de mer seront sur 4 manches cette année (Lorient, Saint Malo, Plougonvelen et Brest).

En rivière, on voudrait relancer des régates de masse (tête de rivière à Chateaulin, endurance de Redon, Journée du 8 au Ter...)

La COUPE DE BRETAGNE est un remodelage de l'interCD, les départements seront en compétition sur des 4Y+, 4X, 4+, et 8 à Lorient le 2 mai 2010. l'équipe ETR s'occupe de caler un règlement pour le calcul des points.

NB : Les minimes viendront dans le cadre d'une journée de challenge jeunes rameurs avec des sports co et de l'ergo. Le timing sera serré mais ce sera une journée riche d'échange. (Information arrivée suite à la commission sportive mer-rivière du mardi 22 sept)

Le guide des régates mer, version du 30 juin 2009, est mis à disposition des clubs organisateurs dès maintenant. Il est applicable pour la saison 2010. On fera un bilan en fin de saison.

La demande de « régate qualifiante mer » est à formuler dès à présent. Il est souhaitable que la Ligue appuie les demandes de clubs ayant organisés une manche récemment et que celle-ci se soit déroulée dans de bonne condition.

5. Info sur le clé22.

Au lycée Fressinet de Saint Briec, les conditions pour le maintien du CLE n'étaient pas suffisantes. Le CLE est déplacé pour l'année scolaire au Lycée de Dinan.

Monique Bordet pose la question de présenter l'ergomètre, ou l'aviron en options sport au bac. Quelles démarches proposer pour aller dans ce sens ?

Ivi Cellier répond de se rapprocher de Yvonnig Foucaud pour ces questions.

Fin de réunion vers 23h.

Le président,
Henri Chevrier

La secrétaire,
Marie-christine Meunier

La secrétaire –adjointe,
Monique Bordet